

Un peu d'histoire

En août 1882, sous la présidence du Maire M. BRETON, « le Conseil décide la construction d'un lavoir public sur le terrain d'Auguste DENANCE, sis au « Guet neuf. » La quantité de terrain nécessaire sera acquise à l'amiable et en cas de refus du propriétaire, l'expropriation sera demandée. »

Mais en 1884, la municipalité change... Ce n'est qu'en 1885 que Camille DENANCE, alors Maire, déclare à son Conseil que « l'établissement d'un lavoir est réclamé depuis longtemps pour le pays. Il y a urgence absolue. »

Le Conseil accepte la proposition d'Auguste DENANCE (son père) de donner à la commune l'emplacement nécessaire pour son établissement au lieu-dit « Le Gué neuf » pour 4 ares et 76 ca.

Le terrain sera vendu pour cinq cents francs le 6 mars 1896 et l'argent sera reversé par M. DENANCE père au bureau de bienfaisance.

La fosse sera réalisée en 1896.

En 1900, la décision est prise de faire couvrir le lavoir par deux bâtiments face à face.

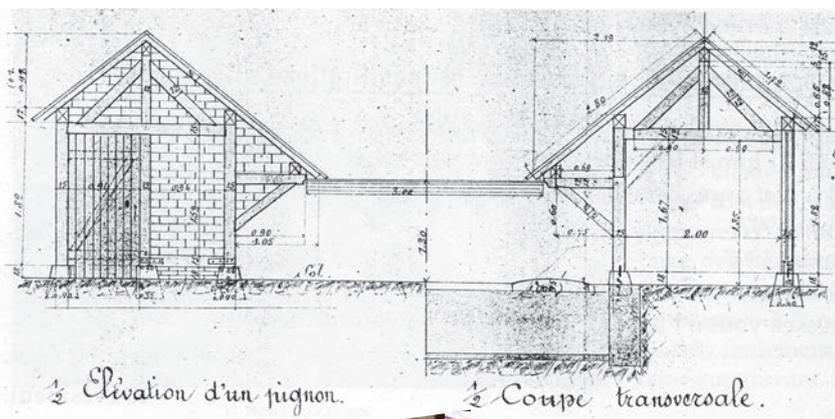
Les deux abris du lavoir seront réalisés en 1902. Messieurs DESGARDES, entrepreneur de construction, marchand de bois et GARNIER, charpentier, y participeront.

Il sera financé par un emprunt réalisé, auprès de l'instituteur M. PIE, de 1400 francs à 4% sur 14 années.

Ce lavoir sera utilisé jusque dans les années 1960.

A l'initiative du docteur GOURAND, une machine à laver ira de maison en maison sur un chariot et assurera la transition vers l'acquisition individuelle de ces machines.

Aujourd'hui, des travaux de rénovation sont en cours pour sauvegarder ce patrimoine local et conserver les traces du passé.



2014 en images



CONCOURS DE PÊCHE DU 1ER MAI 2014



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

en présence de Denis Godeau - Conseiller Général



CONCOURS DE PÊCHE DU 14 JUILLET 2014



LE REPAS DES CHEVEUX BLANC - 19 OCTOBRE 2014

2014 en images



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1914



LA SAINTE BARBE DU 06 DECEMBRE 2014

Vie Associative

Subvention aux associations

Le Conseil municipal, dans sa séance du 10 juillet, a voté les subventions aux associations. A partir de critères objectifs, dans la continuité des décisions du précédent Conseil, ...€ ont été versés.

Vous trouverez, ci-après, un bilan de l'activité des associations varennoises pour l'année écoulée ainsi qu'un agenda des principales manifestations à venir.



2015 : SEG depuis 25 ans au service de l'emploi

Solidarité Emploi Gâtinais (SEG) est une association certifiée Qualité, active pour le retour à l'emploi sur votre canton.

Nous intervenons pour la mise à disposition de personnel :

- pour les particuliers : entretien de la maison (ménage repassage, vitres, rangement divers,..) ; entretien des extérieurs (jardin, pelouse, taille haies, arbustes, ramassage de feuilles, déneigement des abords...) ; petit bricolage (papiers peints, peinture, petite maçonnerie...) avec possibilité de réduction d'impôts dans le cadre des emplois familiaux
- pour les associations : entretien de locaux, des espaces verts ; manutention ; remplacements en cantine (cuisine, service, surveillance) ; garderie périscolaire
- pour les entreprises y compris secteur agricole : manutention ; remplacement ponctuel de personnel ; répondre à un surcroît d'activité ; période d'essai avant recrutement

Notre exigence : la satisfaction du client qui participe à la réussite du parcours des salariés, devenant ainsi partenaire de l'association. Le contact avec le client reste essentiel pour créer un lien de confiance : visite avant la mission, si nécessaire pendant la mission et point après la mission.

SEG c'est aussi la SOUPLESSE (pas de contrainte de durée), la REACTIVITE (réponse adaptée sous 24 h), la SIMPLICITE (aucune démarche administrative).

Contactez Sandie LACROIX :

SEG – Centre Médico Social – 7 route de la Forêt – 45260 - LORRIS

Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 02 38 94 84 57

mail : asso-seg@wanadoo.fr – site : www.seg45.fr

Une Association cantonale au service des Personnes âgées



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

02 38 94 83 49

Le Conseil Général doit fixer les conditions financières nécessaires à chaque Association, pour lui permettre de **vivre**, afin qu'elle puisse remplir sa mission d'aide à domicile aux personnes en situation de dépendance.

Comme chaque année, notre Association autorisée dépose son budget au Conseil Général, dans le but d'obtenir une tarification juste.

Depuis 2012, le Conseil Général bloque sur l'ensemble du département cette tarification à 19.38 € l'heure prestée, plus aucun Service ne peut fonctionner avec cette tarification sous évaluée au coût réel d'exploitation.

En 2012, notre déficit de fonctionnement a été de 39 933.43 €, en 2013 il est de 74 563.97, de combien sera-t-il encore déficitaire en 2014 ?

Le Conseil Général ne désirant plus assumer la réalité de sa compétence, qui lui a été donnée par la loi du 2 janvier 2002, obligatoire et d'ordre national, il demande aux Associations de **le** dégager de cette responsabilité tarifaire.

Il a expliqué en 2013 et 2014, qu'une fois sortie de cette autorisation, accordée en 2004, que l'Association pourrait pratiquer des tarifs libres auprès des Usagers.

Cette préconisation du Conseil Général place aujourd'hui les Associations qui l'ont suivi, devant des problèmes juridiques, pour non respect de la directive ministérielle du 26 avril 2012.

Notre Association du Pays de Lorrain, également la vôtre, n'a pas suivi la recommandation du Conseil Général, notre Association est toujours une association autorisée, notre tarification est déterminée par le Conseil Général, malgré nos déficits chroniques, nous souhaitons vivement voir notre tarifificateur, reprendre ses obligations inscrites au Code de l'Action Sociale et des Familles.

Une nouvelle Directrice Générale Adjointe chargée du pôle Citoyenneté et Cohésion Sociale, a rejoint les services du Conseil Général début septembre 2014, espérons qu'elle pourra faire évoluer notre Département dans le bon sens.

Pour ce qui est de notre Association ADAPA de Lorrain, nous pensons que la tarification des services d'aide à domicile devrait être identique sur l'ensemble du territoire national, les charges de personnel étant les mêmes en Région Centre qu'en Région normande ou autres, et ne plus dépendre de tel ou tel département.

La prestation apportée par l'ADAPA de Lorrain, est financée conjointement par le Conseil Général et le Bénéficiaire qui reçoit l'aide, ce ticket modérateur de l'Usager est calculé d'après un barème National par rapport à ses revenus.

Pour notre Association sortir de l'autorisation, engagerait le bénéficiaire à payer un complément, **en plus** de son ticket modérateur, notre Conseil d'Administration ne le souhaite pas.

Notre structuration cantonale est la mieux adaptée à notre métier, la plus économique pour les finances départementales et celles de nos Usagers. Maintenir une étroite relation avec nos responsables politiques locaux, ô combien nécessaire !, conserver une proximité auprès de nos Usagers, cela n'a pas de prix.

Restons nous-mêmes, maître de notre développement, sans contrainte formatée, une Association à visage humain avec

nos valeurs d'entraide et de solidarité, tout en conservant notre bassin d'emplois.

Notre Association, à but social, non lucrative, couvre le Pays de Lorrain. Son fonctionnement est assuré par un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles nommés par les 14 communes du Pays de Lorrain avec la participation d'un représentant du CODERPA.



Notre implication citoyenne est au profit de tous.

Notre Agrément Qualité vous permet aussi de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% sur les sommes restées à votre charge.

Notre fonctionnement, notre management et la qualité sont conformes aux exigences de la norme NF EN ISO 9001 par le Bureau VERITAS avec la mention Qualisap.

Pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle.

Vous aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant de votre maison : l'entretien du logement, des vêtements, du linge, vous assister dans vos démarches administratives simples.



Vous aider à la réalisation des achats alimentaires ainsi que la préparation et à la prise des repas, vous accompagner dans vos sorties, promenade ou visite médicale, vous accompagner et vous encourager dans vos activités de la vie sociale et relationnelle.

Vous souffrez d'un handicap, vous avez peut-être besoin d'aide pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne.

En situation de handicap vous avez le droit d'être aidé.



Vous sortez d'un séjour hospitalier, et vous avez besoin de façon temporaire d'une aide.



Nous assurons le portage de repas par véhicule réfrigéré, les repas sont élaborés par la maison de retraite de Sully sur Loire.

UNA téléassistance vise à sécuriser la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant votre entourage.

Opérationnelle 24 h/24 et 7 jours/7, toute l'année, une simple pression sur le bouton d'un déclencheur met l'abonné, via le transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés. Notre seul objectif reste : l'AIDE A DOMICILE.



Centre de Première Intervention de Varennes-Changy

Cette année encore, les Sapeurs Pompiers de Varennes-Changy ont répondu aux sollicitations des Varennois. Les 10 pompiers que compte notre centre ont assuré 65 interventions au cours de l'année 2014, se décomposant en 38 secours à victimes, 3 accidents de la circulation et 22 interventions diverses dont 11 lors de l'orage de grêles du 9 juin et 2 services de sécurité.

Notre secteur de première intervention vient de s'agrandir, avec le rattachement de la commune de Le Moulinet sur Solin.

Notre effectif reste constant et nous sommes dans l'attente d'une nouvelle recrue dans les prochains mois.

Malgré notre dévouement, certaines interventions nous échappent faute de disponibilité en raison de nos obligations familiales ou professionnelles.

La réglementation impose un minimum de 2 pompiers disponibles en permanence pour assurer une intervention, dans le cas contraire c'est un centre de secours voisin qui intervient ce qui allonge considérablement le délai d'arrivée des secours.

C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre : « Si vous souhaitez exercer une activité enrichissante, respectable, citoyenne, passionnante, au service de la population, dans un esprit de grande solidarité, nous vous invitons à vous renseigner auprès du lieutenant Boussange Pascal, notre chef de centre ». (Tel. :06 80 74 53 95)

A l'occasion de la Sainte Barbe, Kelly Ingelaere s'est vu remettre le diplôme de PSE 2 (Diplôme de secouriste en équipe), suite à une formation qui se déroule sur une semaine et Alexandre Noé le diplôme SAP1 (Secours à Personne de niveau 1) formation de 4 jours consécutifs. Alexandre a également été promu Caporal après avoir suivi une formation de 5 jours bloqués.

Une convention a été signée entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours et notre commune qui autorise le Sergent-chef Laurent Suiveng à partir en intervention lorsque son travail journalier à la commune le permet. Nous remercions Mme Le Maire et son conseil municipal pour l'intérêt qu'ils portent à l'organisation des secours dans notre commune.

Depuis plus d'un an, le traitement des alertes est géré par ARTEMIS, un système informatisé départemental. Pour compléter ce système, nous avons perçu au mois de décembre 2014 de nouveaux récepteurs portatifs sélectifs (appelé communément BIP) sous le nom de BIRDY3. Ces derniers nous permettent de gérer notre disponibilité à l'instant T en plus de nos plannings opérationnels, sans passer par une communication téléphonique avec un serveur vocal. Ils nous permettent également d'acquiescer l'ordre de départ plus rapidement et nous donnent le motif de l'intervention.

En plus de nos manœuvres mensuelles qui se déroulent tous les 1^{ers} dimanche matin de chaque mois nous avons suivi :

- Une formation pour intervenir sur les véhicules hybrides et électriques.
- Des formations sur feux réels, reproduisant des incendies en espace clos et fuites de gaz enflammés.

Ces formations sont indispensables pour intervenir en toute sécurité.

Nous avons eu le grand plaisir de fêter Ste Barbe notre Sainte Patronne avec bon nombre d'entre vous ce 6 décembre. Nous vous redonnons donc rendez-vous le 5 décembre 2015 pour participer à notre traditionnel banquet.

Les pompiers de Varennes-Changy vous remercient de l'accueil que vous leurs avez réservé à l'occasion de la distribution des calendriers, de vos dons qui nous sont faits à ce moment là et tout au long de l'année, et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.



Comité des Fêtes



L'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Président : Paul PALAISY

Secrétaire : Liliane PALAISY

Trésorière : Christelle JOLAIN

Membres bénévoles : André PALAISY, Pierre FOSSE, Franck JUNGER, Lucy ALBERT, Bryan PALAISY et Colette DAVID.

Vice-président : Sylvain HUBERT

Secrétaire adjointe : Sophie JUNGER

Trésorier adjoint : Antoine DUPUY

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont participé à nos différentes manifestations durant l'année 2014.

Pour 2015, comme chaque année, le Comité des fêtes organisera deux grandes manifestations sur les voies de la commune :

- La Fête du Printemps avec commerçants, restauration, buvette, animation et fête foraine.
- La Brocante du mois d'août, le vide grenier de l'été.

Deux lotos sont prévus avec toujours de très beaux lots (Électroménager, téléviseurs LCD, ordinateur portable, bon d'achats, etc...)

La soirée dansante sur le thème des années 70-90 sera de nouveau au calendrier.

Consultez notre calendrier et venez nombreux participer à toutes nos manifestations dans une ambiance conviviale :

- Dimanche 08 mars 2015 : LOTO
- Dimanche 12 avril 2015 : FETE DU PRINTEMPS
- Dimanche 02 août 2015 : BROCANTE
- Samedi 03 octobre 2015 : SOIREE DANSANTE ANNEES 70-90
- Samedi 07 novembre 2015 : LOTO NOCTURNE



Amicale des Joyeux Varennois

Monsieur Bernard Bergevin, Président de l'Amicale des Joyeux Varennois et toute son équipe, vous présentent leurs vœux pour l'année 2015 et comptent sur votre présence lors des manifestations de l'année.

- Samedi 21 Février 2015 : CHOUCROUTE
- Samedi 4 juillet 2015 : MÉCHOU

Nous vous attendons nombreux...



Club de Loisirs Varennois



Toute l'équipe du Club de loisirs varennois vous souhaite une très bonne année 2015.

Président : Gisèle DUCHESNE
Trésorier : Maud GENDRAUD
Secrétaire : Arlette GAILLARD

Vice président : Josette BOUFFINIE
Vice trésorier : Jacky MARTIN
Vice secrétaire : Solange LAUNAY

Rencontres hebdomadaires le mardi de 14h à 18h à la salle Escale.

Activités proposées :

Jeux belote ; rami ; scrabble ; rummikub ; triominos ; échecs (si vous avez un partenaire)

Mais aussi loisirs créatifs : carton mousse ; cartes en 3D ; bijoux en perles ...

Cours de peinture

Rencontres inter-club-belote ; loto

L'adhésion au club est de 16€ et 10€ à partir de 85 ans.

Calendrier des manifestations :

- Mardi 13 Janvier : Galettes des Rois, Club à 16h
- Mardi 3 Février : Crêpes, Club à 16h
- Samedi 11 Avril : Soirée couscous dansante avec orchestre, salle Escale
- Avril ou Mai, (à définir) : Repas à l'école Hôtelière de Montargis
- Mai (date à définir) : Sortie d'une journée
- Samedi 21 Juin : Fête de la Musique dans les rues
- Juin (date à définir) : Repas de fin d'année, adhérents club
- Samedi 4 Juillet : Voyage à Provins
- du 15 au 22 Octobre 2015 : Voyage en Andalousie
- Samedi 14 Novembre : Cassoulet dansant avec orchestre, salle Escale.

Merci à la municipalité pour le prêt de la salle Escale pour nos rencontres hebdomadaires.

Un grand merci aux artisans et commerçants varennois qui acceptent toujours avec gentillesse d'apposer les affiches de nos manifestations.





Mairie de Varennes-Changy
15 route de Nogent
45290 VARENNES CHANGY



L'UCAV a renouvelé son bureau lors de sa dernière assemblée générale,

Mr Jacques Cosnard, Président

Mme Michèle Dominiak, Trésorière

Mme Sandrine Bouffinie, Secrétaire

Ses adhérents : Vincent Bouffinie, Claude Gaume, Alain Gréau, Corinne Mauny, Karine Monguillon, Sandrine et Dominique Moindrot, Pierrette Roux, Carole et Patrick Schatteman.

L'année s'est clôturée avec la soirée contes de Madame Nicole Bockem, en lieu et place du traditionnel Salon de l'artisanat.

Son programme pour 2015 :

- Dimanche 05 Avril 2015 : Les Œufs de Pâques
- Dimanche 18 Octobre 2015 : Marché du Goût
- Dimanche 15 Novembre 2015 : Salon de l'Artisanat

Matou Music

L'association Matou Music reste Varennoise !

Le siège social a été transféré en Mairie de Varennes-Changy

Les activités de Matou Music continuent avec la création depuis avril 2014 d'une chorale Gospel avec répétitions les mardis soirs à 20h30 en l'église de Varennes.

(hors vacances scolaires) renseignements : 02 34 05 74 17

Un concept jazz vocal avec le trio MicMac et un percussionniste est programmé le samedi 18 avril Salle Escale.

Matou Music continue ses ateliers musicaux consacrés au chant et au piano.

Contacts : Maurice Turreil - m.turreil@gmail.fr

L'association a une page Facebook, et les divers évènements y sont notés.



Chorés - Varennes

Cours de danse à Varennes Changy

L'association CHORES-VARENNES et son animatrice Marie-Jean Aujouanet ont pour vocation des cours de danses chorégraphiques destinés aussi bien aux enfants qu'aux adultes avec comme finalité

Le plaisir de danser et d'évoluer ensemble pour créer un spectacle de fin d'année haut en couleurs.

Les cours sont dispensés dans la salle de danse de L'Escale mise à leur disposition par la communauté des communes de LORRIS.

Le spectacle aura lieu le samedi 27 Juin 2015 dans la salle des fêtes de Varennes-Changy (merci à la municipalité pour la mise à disposition).

Le thème de cette année sera « LE CINEMA », n'hésitez pas à venir vous renseigner et applaudir nos danseurs.

Les cours ont lieu le mardi et jeudi soir :

Mardi 17h/18h ou jeudi 18h/19h pour les 6-8ans

Mardi 18h/ 19h pour les 9-10ans

Mardi ou jeudi 19h à 20h pour les 11-14ans

Jeudi 20h à 21h pour les ados et adultes

Pour tous renseignements tel : 02 38 85 93 77

ou : 06 16 06 03 88



AS VARENNES FOOTBALL

Depuis cette année, l'ASV se consacre uniquement à l'équipe senior.

Le début de saison, sans faire preuve d'un optimisme exagéré est plutôt prometteur et nous laisse entrevoir une bonne place au championnat, si la discipline, la rigueur et le fair-play sont toujours nos motivations pour les mois suivants.

Nous pouvons compter sur une équipe de 21 joueurs licenciés et 4 dirigeants dont 25 copains, mais que ceux qui ont envie de partager ces moments de sport collectif, sans en oublier la convivialité, ne se privent pas de nous rejoindre.

Pour cela, vous pouvez venir assister à un ou plusieurs entraînements, le mercredi et le vendredi à 19 heures, nous vous indiquerons, avant ou après l'effort, la marche à suivre pour entamer et continuer avec nous cette aventure.

Président :	Pierre Daire	06 09 46 26 01
Vice- Président :	Philippe Legrand	
Trésorier :	Sébastien Trousselle	06 20 03 11 95
Trésorier adjoint :	Frédéric Boutte	
Secrétaire :	Julien Marçot	
Secrétaire adjoint :	Jean-Luc Marçot	
Entraîneur :	Cyril Houdayer	06 07 94 61 90
Entraîneur :	David Arnt	06 27 65 43 33

Nous tenons à remercier la Mairie de Varennes, le Conseil Général, Jordan Boutron, Intersport, Varennes Matériaux, la Charcuterie Letourneau, pour leurs aides financières et nos excuses et remerciements tardifs à la Sarl Pascal Boussange pour la fourniture des maillots enfants de la saison passée.



Varenn'FootLoisir

Composition du bureau :

Président : M.BOJEUM Franck

Vice-président : MAREST Laetitia

Secrétaire adjoint : REUILLARD Philippe

Trésorier adjoint : LABARRE Edwige

Secrétaire : MOLVOT Régis

Trésorier : MOLVOT Séverine

Autres membres : Mme SALMON Corine ; M. LOOTS Pierre-Yves ; M. THOMAS Nicolas ; M. MAREST Damien ; M. LETHINOIS Sébastien ; M. ARNT Daniel ; M. GREAU Mickael

Dans une ambiance amicale, conviviale et familiale ce nouveau club de football ouvre ses portes pour tous les débutants et initiés, garçon ou fille de tout âge.

Les équipes engagées :

-U8/U9 (10 licenciés), dirigeant : M. PASQUIER Cyrille, M. SEREZAC Charles et M. GORANI Mehdi

-U10 /U11 (13 licenciés), dirigeant : M. MAREST Damien, M. THOMAS Nicolas et M. LETHINOIS Sébastien

-U12/U13 (14 licenciés), dirigeant : M. MOLVOT Régis (éducateur fédéral), Mme MOLVOT Séverine, M. FUARD Pascal et M. SALMON Alain

-Senior Loisirs (21 licenciés), dirigeant : Mme BOJEUM Carine, M. BOJEUM Franck et M. THOMAS Nicolas

Entraînements :

U9 : le mardi de 18h30 à 20h00

U11 : le mardi de 18h30 à 20h00

U13 : le mercredi de 18h30 à 20h00, le vendredi de 18h30 à 20h00

Seniors Loisirs : le jeudi de 19h00 à 21h00

Remerciements : Varennes fermetures, Volkswagen Villemandeur, Inter sport Amilly, les couvreurs du Gâtinais, boulangerie-pâtisserie Moindrot, boucherie Letourneau, Varennes matériaux, garage Santin, Ford amplitude-auto 45, Nicole volailles, SARL Boussange, Lorris CT, vérandas et fenêtres du Gâtinais, HD, Design'elec ainsi qu'à tous les commerçants de Varennes-Changy.

Et un remerciement particulier à la mairie de Varennes-Changy pour avoir soutenu, cru et donné notre chance pour la création de cette association.



Équipe U8/U9



Équipe U10/U11



Équipe U13



Équipe Senior Loisir

Manifestations :

- Tournois U9 Mai 2015

- Tournois U11 Mai 2015

- Tournois U13 Ma 2015

- Tournois seniors loisirs Mai 2015

- Arbre de Noël décembre 2015



L'ASSOCIATION ECOLE EN FETE

L'Association « l'école en fête » organise différentes ventes et manifestations festives (spectacle pour enfants, carnaval, kermesse....) dans un esprit de convivialité. Les bénéfices de ces différentes actions permettent d'alimenter la coopérative scolaire de l'école. Les différentes activités organisées par l'association ont permis de verser 3700 euros à la coopérative scolaire pour cette année scolaire.

Composition de l'association suite à l'Assemblée Générale du 28/11/14

Présidente et vice-présidente : Claudie DEFERT et Karina SABATINO

Trésorière et vice-trésorier : Nathalie PASDELOUP et Walter WHITE

Secrétaire et vice-secrétaire : Marilène DUPUIS et Laëtitia BENARD

Membres : Karine BALLANGER, Elodie HOUDAYER, Angélique GASNIER, Céline LAUPENIE, Gwenaëlle MOREIRA, Catherine PEREZ-BROCENO, Lindsey CERQUEIRA, Noëline DROUIN, Nadia DUVAUCHELLE, Ophélie POINLOUP

Manifestations prévues en 2015

Février-Mars : spectacle à la salle Escale (programme et date à préciser)

Samedi 28 Mars : Carnaval de l'école

Samedi 20 Juin : Kermesse de l'école

L'Association « L'école en fête » remercie sincèrement tous les parents qui les ont aidés dans les différentes manifestations de 2014, ainsi que le Mairie, le Comité des fêtes et les commerçants.



Tonic Gym Varennoise

TONIC GYM VARENNOISE

L'association Tonic Gym Varennoise existe sur la commune de VARNNES-CHANGY depuis le 1er septembre 2001. Forte de 90 licenciés (pour la saison 2014-2015), elle est la plus importante association communale.

Son activité se compose en deux parties : la gymnastique « Gym tonic et steep » et la randonnée pédestre.

Pour la gymnastique, les cours se déroulent le lundi et mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 et le mercredi matin de 8 h 30 à 9 h 30 aux salles sportives intercommunales rue du Moulinet. Ces cours sont ouverts à tous des jeunes aux adultes, femmes et hommes.

L'activité randonnée se pratique tous les vendredis matins. 2 parcours sont proposés : un court (9 km) et un long (13 km) afin que chacun puisse pratiquer à son rythme. Environ 40 adhérents pratiquent. Un séjour randonnée est organisé tous les ans : Eguzon, Cussac, Mont-Breuvray et La Bussière, dans la Vienne pour 2015.

L'association organise aussi, tous les ans vers le mois de mars, (le 15 mars cette année), une randonnée pédestre ouverte à tous pour découvrir les chemins de Varnnes-Changy.

L'association tient à remercier la municipalité pour ses diverses aides : financières, matériels (par le prêt de la salle culturelle) et bien évidemment la Communauté de communes. Ce soutien nous permet d'investir tous les ans dans du nouveau matériel qui permet de renouveler le contenu des cours.

Le bureau vous souhaite une très bonne année 2015 et est à votre disposition pour de plus amples renseignements.



Amicale des Pongistes Varennois

Amicale des Pongistes Varennois

Salle sportive intercommunale « Escale », rue du Moulinet

Le vendredi :

18h pour les enfants de primaire

18h 30 adolescents des collèges et lycées

19h adultes.

1 heure par séance

Entraîneur Denis Raffard



Inscriptions sur place, cotisation annuelle 40€, tarif dégressif par famille, bons ANCV acceptés.

Prêt de raquettes, balles fournies par le club.

Renseignements auprès de :

Michel Gendraud Président 02 38 94 54 47

Sophie Pasquier Trésorière 02 38 87 76 60

amicaledespongistesvarennois@gmail.com

Pratique du Ping Pong Loisirs

Rencontres inter clubs

Tournoi pour les enfants et les adolescents



EXPRESSION LIBRE

Les comédiens de l'association se sont associés, en juin dernier, à l'atelier théâtre du Chesnoy, pour donner un spectacle, en commun, dans un jardin conçu sur le site de l'établissement.



Expression Libre revient sur Varennes-Changy pour donner un spectacle dans le bourg du village, en juin 2015.

L'association participe cette année à l'opération financée par la Région Centre « Milles lectures d'hiver », qui se déroulera courant mars sur la commune (date non connue à ce jour).

Nous répétons tous les mardi soirs à partir de 20h30 à la salle Escale de Varennes-Changy.

Pour tous renseignements contacter Alexandra Bussy au 06.31.60.85.41

Rappel de Civisme

Implication des administrés dans la Commune

La Commune est notre bien collectif. Les élus sont les décisionnaires et les employés communaux assurent les services et travaux nécessaires. Si vous avez des remarques ou des demandes, n'hésitez pas à leur communiquer ; ils leur est impossible d'identifier tous les problèmes (lampadaire grillé, fossé bouché...)

Déjections canines



Pour assurer la propreté de notre commune et respecter les règles de salubrité et d'hygiène, il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au règlement sanitaire départemental. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants.

Chiens errants

Plusieurs chiens errants (plus ou moins dangereux) ont été signalés sur la commune ces derniers mois. Les propriétaires de chiens sont invités à être attentifs pour éviter ce genre de désagréments.

Feux

Suite à la circulaire du ministère de l'écologie, du 18 novembre 2011, le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. Des solutions existent comme le compostage, le paillage et la mise en déchetterie.



Entretien des fossés et trottoirs

L'entretien des fossés, des entrées des busages ou encore des trottoirs est la responsabilité des administrés riverains. Aussi, il est conseillé de tondre régulièrement les fossés sans laisser les brisures de végétaux. Le désherbage avec des produits chimiques est déconseillé car il provoque l'affaissement des bordures. Les entrées des busages doivent être régulièrement dégagées. Les trottoirs, le cas échéant, doivent être déneigés.

Taille des haies

Une taille régulière des haies et des arbres, empiétant sur la voirie, est obligatoire pour ne pas gêner le passage de piétons ou de véhicules.



Dépôts sauvages

Des dépôts sauvages de déchets sont à déplorer régulièrement à différents endroits de la commune : fossés, sous-bois, ateliers municipaux. En plus d'être une source potentielle de pollution, leur ramassage prend du temps et fait donc perdre de l'argent à la collectivité. Le manque de civisme de quelques-uns coûte donc à tous les contribuables ! Des mesures répressives pourront être engagées envers ces personnes.

Agenda 2015

AGENDA des Manifestations 2015 de Varennes Changy

9 janvier	Mairie	Cérémonie des Vœux du Maire salle Escale
13 janvier	Club de Loisirs Varennois	Goûter Galette des Rois
3 février	Club de Loisirs Varennois	Goûter Crêpes
21 février	Amicale des Joyeux Varennois	Soirée dansante Choucroute salle Escale
8 mars	Comité des Fêtes	Loto salle Escale
15 mars	Tonic Gym Varennoise	Randonnée
22 mars	Mairie	Elections départementales
28 mars	L'Ecole en Fêtes	Carnaval
29 mars	Mairie	Elections départementales
5 avril	Ucav	Course aux Œufs Pâques
11 avril	Club de Loisirs Varennois	Soirée dansante Couscous salle Escale
12 avril	Comité des Fêtes	Fête de Printemps
18 avril	Matou Music	Concert Jazz Vocal salle Escale
8 mai	Mairie	Cérémonie du Souvenir
20 juin	L'Ecole en Fêtes	Kermesse
21 juin	Club de Loisirs Varennois	Fête de la Musique
27 juin	Chorès Varennes	Spectacle fin d'année
4 juillet	Club de Loisirs Varennois	Sortie à Provins
4 juillet	Amicale des Joyeux Varennois	Soirée Méchoui salle Escale
14 juillet	Mairie	Feu d'artifice
2 août	Comité des Fêtes	Brocante
3 octobre	Comité des Fêtes	Soirée dansante Années 70/80
15/22 octobre	Club de Loisirs Varennois	Voyage en Andalousie
18 octobre	Ucav	Marché du Goût
7 novembre	Comité des Fêtes	Loto nocturne salle Escale
11 novembre	Mairie	Cérémonie du Souvenir
14 novembre	Club de Loisirs Varennois	Soirée dansante Cassoulet salle Escale
15 novembre	Ucav	Salon de l'Artisanat
5 décembre	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Banquet de la Ste Barbe
19 décembre	Mairie	Visite du Père Noël

Infos Pratiques

Mairie

Lundi : 9h00 – 12h00 et 15h30 17h30

Mardi : 9h00 – 12h00 et 15h30 17h30

Mercredi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 9h00 – 12h00 et 15h30 17h30

Vendredi : 9h00 – 12h00 et 15h30 17h30

Samedi : 9h00 – 12h00

Téléphone :

02 38 94 50 41

Mail : varenneschangy.mairie@wanadoo.fr

En cas d'urgence : week-end et jours fériés :

06 19 75 39 17

Services scolaires et périscolaires

Ecole : 02 38 94 54 15

Restaurant scolaire : 02 38 94 50 52

Garderie périscolaire : 02 38 94 50 63

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

02 38 94 50 41

Services d'urgence

SAMU ou URGENCES :

15

Pompiers :

18

Gendarmerie :

17

Brigade Territoriale de CHATILLON-COLIGNY :

02 38 96 88 45

Le 15 doit être réservé aux urgences vitales et aux problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture des cabinets médicaux.

Services médicaux

Médecin

Docteur RUSU Adela :

02 38 87 04 69

9 place du Mail à VARENNES-CHANGY

Infirmières

Marie-Laure DELFIEU, Magalie GILET, Jocelyne GERME, Elodie GARRELOU :

02 38 94 58 56

2 rue du Porteau à VARENNES-CHANGY

Pharmacie

Michèle DOMINIAK :

02 38 94 52 12

20 rue de Nogent à VARENNES-CHANGY

Pharmacie de garde le week-end et jours fériés : appelez Résogarde au 3237, une boîte vocale vous indique la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

Infos Pratiques

Masseurs-kinésithérapeutes

- Jean VANNIER :	02 38 97 68 66
12 rue de Varennes à NOGENT SUR VERNISSON	
- Cabinet Paramédical de LORRIS :	02 38 92 46 65
37 route de la Forêt à LORRIS	
- Danielle NICAISE :	02 38 87 02 36
52 grande Rue à LORRIS	
- Florence RODIER-FOSSE :	02 38 92 37 74
10 place du Martroi à LORRIS	

Podologue

- Chantal VIQUESNEL :	02 38 92 38 63
52 grande Rue à LORRIS	
- Jacques DAMION :	06 80 31 00 04
9 Ter Rue du 14 août 1944 à LORRIS	
Dentistes	
LORRIS :	
Docteur Isabelle MARCEAU-MARY :	02 38 92 35 70
Docteur François MARCEAU :	02 38 94 83 19
Docteur Paulo CASTRO :	02 38 94 83 19
NOGENT-SUR-VERNISSON :	
Docteur Robert DOUZON :	02 38 97 61 91
Docteur Nathalie POLVERONI :	02 38 07 08 54

Hôpitaux

Gien :	02 38 29 38 29
Amilly :	02 38 95 91 11

Cliniques

Gien :	08 26 30 64 00
Montargis :	02 38 28 33 33

Taxi

24h/24 Taxi le Barillier à Varennes :	02 38 94 50 89
	06 73 53 23 21

Aide-ménagère

Vous pouvez contacter l'ADAPA à Lorris qui instruira votre dossier d'aide-ménagère.

Sécurité Sociale

La CPAM dispose d'une adresse postale unique pour l'ensemble du département.

CPAM du Loiret

45021 Orléans Cedex 1

CCAS

Renseignements en Mairie

Infos Pratiques

Centre Social de Lorris

02 38 92 31 20

Agence Postale Communale

Lundi : 14 h 00 à 16 h 30 - Mardi : 9 h 30 à 12 h 00 - Jeudi : 9 h 30 à 12 h 00

Vendredi : 14 h 00 à 16 h 30 - Samedi : 9 h 30 à 12 h 00

Levée du courrier à 14 h 45 la semaine et 11 h 45 le samedi.

02 38 87 76 65

Communauté de Communes de Lorris

02 38 92 31 11

Minibus pour le marché de Lorris : réservé aux personnes sans véhicule. Inscription en Mairie jusqu'au mardi.

www.comcomlorris.fr

Pays Gâtinais

www.pays-gatinais.com

Ramassage des ordures ménagères

Le mardi matin : sortir vos poubelles la veille

Collecte sélective

Verre, papiers et emballages : Route de Montargis (ateliers techniques), Chemin des Meaux-Prés, parking de la salle Escale.

Containers à textile : ateliers techniques et parking de la salle Escale.

Containers à pile, cartouche, vieux portables : mairie ou commerces.

Déchetterie municipale

Route de Montargis à VARENNES-CHANGY

Lundi de 9 h 30 à 11 h 00 ;

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 ;

Fermée pendant la période hivernale du 16/11/2014 au 29/03/2014.

Déchetterie de Lorris

Zone artisanale du Pays de Lorris à LORRIS

02 38 59 50 25

Mardi : 9 h 30 – 12 h 30 et 13 h 00 – 17 h 00

Mercredi : 9 h 30 – 12 h 30 et 13 h 00 – 17 h 00

Jeudi : 13 h 00 à 17 h 00

Vendredi : 9 h 30 – 12 h 30 et 13 h 00 – 17 h 00

Samedi : 9 h 30 – 12 h 30 et 13 h 00 – 17 h 00

Fermée les lundi, dimanche et jours fériés.

Perception de Lorris

Accueil du public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.

Permanence téléphonique (y compris les après-midis) :

02 38 92 40 55

Infos Pratiques

Notaire

Maître DUBOIS-GAROT

13 rue de Nogent à VARENNES-CHANGY

02 38 89 83 80

Culte

Presbytère :

02 38 94 53 24

Messe le premier dimanche de chaque mois.

Bibliothèque

Service gratuit à la mairie

Vétérinaires

Docteur Pierre-Henri RIGLET à LORRIS

02 38 92 40 06

SCP LAURENT-DUCROT à Nogent-sur-Vernisson

02 38 97 73 83

SNCF

Informations voyageurs :

0800 83 59 23

Marché

Tous les dimanches matins de 9h00 à 12h30.

Association d'insertion à l'emploi

SEG, route de la Forêt à LORRIS :

02 38 94 84 57

SOLUTION du jeu des enseignes :



Boucherie



Boulangerie



New form



n Bouffinie



E Le petit bistrot



A Bar - Restaurant



n Casino



Salon de thé



E Pharmacie



E Réparation
vélo

Responsable de publication : Evelyne COUTEAU, Rédaction : Antoine DUPUY,

Couvertures : Alexandra BUSSY-ROUSSEAU, Mise en page : Marc BOUWYN

Avec la participation des adjoints au Maire, des Conseillers municipaux de la commission Information, Communication et de Nathalie COURILLON.

Documentation historique : Dominique PINON <http://www.varennnes-changy.com/>

Photographie aérienne de Varennes-Changy : Geneviève DUVAL cartenature@orange.fr



L'actualité des associations est disponible sur votre site internet :

www.varenneschangy.fr

Commune | Mairie | Recherches | Accueil | Actus | Membres | Liens | Plan du site | Contact | Bas de page

Varennes-Changy

Site internet avec Connexion.fr

Actualité du site

BIENVENUE SUR LE SITE INTERNET DE VARENNES-CHANGY

Varennes-Changy est une commune rurale de 1507 habitants située à 20 km de Montargis et de Geny aux portes de la Forêt d'Orléans. Elle possède une zone artisanale constituée d'une dizaine d'entreprises.

Dans notre commune, les enfants sont scolarisés dès 3 ans jusqu'à leur départ pour le collège de Loris. Un accueil pédi-école et un restaurant scolaire viennent compléter le service scolaire.

Varennes-Changy possède un panel de commerces très divers : bureau de tabac, fleuriste, épicerie, boucherie, bar-restaurant, boulangerie, électro-technique, salons de coiffure, garage et de voitures anciennes.

L'activité médicale est présente : deux médecins, une maison médicale avec la présence de 4 infirmières et une pharmacie.

Une parcelle de VARENNES-CHANGY est le passage de l'autoroute A77 mais surtout la présence de l'axe de service et de service des ARSIS verticales entre de l'arbitrage des barres situées à Nogent-Sur-Vernisson.

La Commune est dotée d'un Mang communal qui s'étend sur 7 hectares avec des tables de pique-nique. Les cartes de pêche peuvent être achetées chez notre bureau local.

La commune possède son propre Service Eau et Assainissement ce qui permet une maîtrise du prix de cet électricité et l'assainissement et une station d'épuration de 2.550 équivalents habitants.

DERNIÈRE MINUTE ...

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

La Mairie sera exceptionnellement fermée tous les mercredis après-midi jusqu'à nouvel ordre.

AVIS DU MAIRE

Dans le cadre de l'étude portant sur l'état possible de la Commune, des interventions publiques sont à prévoir sur les consultations entre le 16 et le 23 juillet 2014. En dehors, des coupures d'eau ponctuelles de nuit, nous demandons aux agents habilités par le Cabinet MÉTIERS d'intervenir sur les consultations.

Agenda

- Brouillon du Comité des Fêtes - Dimanche 3 août 08:00-23:00
- Soirée des années 70-80 du Comité des Fêtes - Samedi 4 octobre 20:00-23:30
- Jeunes du Noël - Vendredi 17 octobre 07:30-19:30
- Marché du goût - Vendredi 17 octobre 08:00-18:00
- Assemblée générale du Comité des Fêtes - Jeudi 23 octobre 08:00
- Héne velle la chemise de l'Église en Fête - Dimanche 2 novembre 08:00
- 1er Festival de l'humour organisé par MATOU MUDC - Du 8 novembre 14:00 au 9 novembre 18:00
- Thème saison de l'artisanat de l'UCAV - Dimanche 16 novembre 08:00
- Soirée Bouquins Nouvelles par le Club des Lecteurs - Samedi 22 novembre 20:30-23:15
- Loto du Comité des Fêtes - Dimanche 30 novembre 19:30-20:00

Météo

aujourd'hui	18°C
demain	18°C
après-demain	18°C
le 16/11	18°C
le 17/11	18°C
le 18/11	18°C
le 19/11	18°C
le 20/11	18°C
le 21/11	18°C
le 22/11	18°C
le 23/11	18°C